

Ville de Mississauga

Évaluation environnementale du Projet de marina au 1 Port Street East

Avis de centre d'information du public n° 2

De quoi s'agit-il?

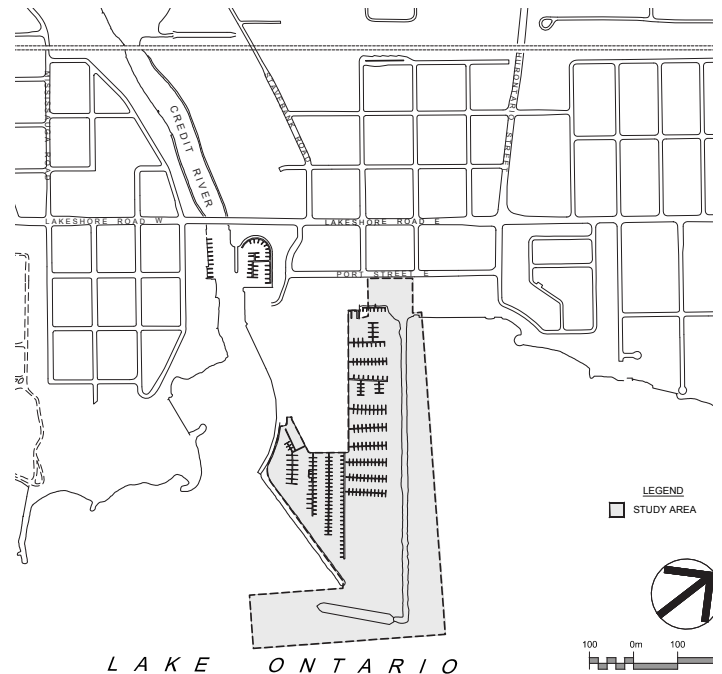
La Ville de Mississauga effectue l'évaluation environnementale (EE) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* pour le projet de marina au 1 Port Street East, conformément au cadre de référence approuvé. L'EE étudiera les solutions proposées pour le remblayage du lac afin de créer un parc riverain supplémentaire et des services de marina pour ce site.

Pourquoi?

Ce projet est un élément clé du plan directeur Charting the Future Course d'Inspiration Port Credit. Le projet de marina au 1 Port Street East a pour but de contribuer à la réalisation de la vision du plan directeur, qui consiste à « veiller à ce qu'un quartier et une destination riverains à usage mixte, emblématiques et dynamiques, dotés d'une marina à service complet, soient aménagés sur le site du 1 Port Street East ».

Le projet donne l'occasion :

- de permettre le maintien de la fonction historique de marina du site, qui est essentielle à l'identité culturelle de la communauté de Port Credit;
- de soutenir la marina et les autres activités commerciales, au profit de la Ville et de ses résidents;
- de créer un nouveau parc riverain avec un accès sécuritaire pour le public;
- de permettre l'amélioration des habitats aquatiques et terrestres.



Comment?

Le 16 septembre 2021, le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a approuvé le cadre de référence du projet de marina au 1 Port Street East. Le centre d'information du public (CIP) n° 1 de l'EE s'est tenu virtuellement du 17 février au 17 mars 2022. Le cadre de référence approuvé, les documents du CIP n° 1 de l'EE et le résumé sont disponibles à l'adresse suivante : mississauga.ca/1portstreeteast. Des copies papier sont disponibles sur demande en envoyant un courriel à beata.palka@mississauga.ca.

Cette EE est réalisée conformément au cadre de référence approuvé et aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Les résultats de cette étude seront documentés dans un rapport d'EE, qui sera soumis au ministère à des fins d'examen et d'approbation. À ce moment-là, le public, les communautés autochtones et les autres personnes intéressées seront informés du moment et du lieu où le rapport d'EE pourra être examiné. Les membres du public, les agences, les communautés autochtones et les autres personnes intéressées sont encouragés à participer activement au processus d'EE en participant aux événements de consultation ou en prenant contact directement avec le personnel pour leur soumettre leurs commentaires ou leurs questions. Des possibilités de consultation sont prévues tout au long du processus d'EE et seront annoncées sur le site Web du projet de la Ville de Mississauga, dans les journaux locaux et par courriel aux personnes figurant sur la liste d'envoi.

Impliquez-vous!

Vous êtes invité à un centre d'information du public virtuel n° 2

DATES : Jeudi 25 août 2022 — Jeudi 22 septembre 2022

LIEU : En ligne à : mississauga.ca/1portstreeteast

La Ville présentera l'option préférée de remplissage du lac et la conception préliminaire de l'aménagement du parc et de la marina, ainsi que l'évaluation des effets. Nous sollicitons votre avis sur la conception préliminaire et l'évaluation des effets au moyen d'un sondage en ligne.

Pour visionner la présentation, remplir le questionnaire et faire part de vos commentaires, veuillez consulter le site Web du projet à tout moment entre le 25 août 2022 et le 22 septembre 2022. Les réponses aux questions et aux commentaires soulevés seront publiées sur le site Web du projet pendant la durée de la période de consultation.

La Ville organisera un événement éphémère avec du personnel disponible pour répondre aux questions et discuter du projet. Les détails de l'événement éphémère seront disponibles sur le site Web du projet pendant le CIP n° 2 de l'EE.

Avis de collecte de renseignements personnels :

Tous les renseignements personnels figurant sur ce sondage sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Tout renseignement personnel sera utilisé dans le but de créer un dossier accessible au grand public et d'aider le personnel à comprendre les préférences du public concernant le projet en question. Vos renseignements personnels ne seront pas inclus dans les documents publics. Les questions relatives à la collecte, à la conservation et à l'utilisation des renseignements personnels doivent être adressées à Beata Palka, planificatrice, Planification des parcs, à : beata.palka@mississauga.ca ou 905 615-3200, poste 4221.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du projet : mississauga.ca/1portstreeteast

Si vous avez des questions, si vous souhaitez être ajouté à la liste d'envoi ou si vous voulez obtenir un exemplaire imprimé des documents du Centre d'information du public, veuillez contacter la chef de projet :

Beata Palka, M.PI, RPP

Planificatrice, Planification des parcs
Ville de Mississauga

201 City Centre Drive, 9F
Mississauga, ON L5B 2T4
Tél. 905 615-3200, poste 4221
beata.palka@mississauga.ca